

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE
ARRONDISSEMENT D'ISTRES
Ville du ROVE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES ARRETES DU MAIRE

N°A 2025- 41

Objet : Portique de survol- Chantier BOUYGUES - Les COULETS
Suivi par CDS GIMENES

- **Vu** la loi n°82.623 du 22 juillet 1982 modifiant et complétant la loi n°82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, précisant les conditions d'exercice du contrôle administratif sur les actes des autorités communales, départementales et régionales,
 - Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1, L2212-2 et L2213,
 - Vu** l'arrêté A 2025-06 et 2025-40 autorisant le montage et l'exploitation de deux grues à tour,
 - Vu** la demande formulée par le requérant, la société COMET PACA, Z.A Saint ESTEVE, 13360 ROQUEVAIRE (0442042169), représentée par M. CABIOCH Cédric (0767746088) en date du 07/04/2025
- Considérant** qu'il est nécessaire de mettre en place un portique de survol permettant de traverser le Chemin des COULETS en sécurité, afin d'éviter tout blocage de la route.

A R R E T O N S

Article 1er.

Autorisons la société COMET PACA, à effectuer les travaux et à mettre en place un portique de survol sur le site des COULETS, à partir du jeudi 24 avril 2025 pour une durée d'un an renouvelable.

Article 2.

La mise en place doit être conforme à la modélisation 3D illustrant le portique.

Article 3.

Toute personne lésée peut demander au représentant de l'Etat dans le Département de déférer au Tribunal Administratif l'acte administratif qu'il estime contraire à la légalité dans les deux mois suivant sa transmission.

Article 4.

Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Carry-le-Rouet, Monsieur le Directeur des Services Techniques, Monsieur le Chef de service de police municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait au Rove, le 24 avril 2025


Paul SABATINO
Maire du ROVE
13740 Bouches-du-Rhône